

MAIRIE DE SOPPE-LE-BAS
1 rue de Guewenheim
68780 SOPPE-LE-BAS



Soppe au fil de l'info n°8 !

Téléphone : 03 89 26 90 68
Mail : mairie@soppe-le-bas.fr
Internet : www.soppe-le-bas.fr
Facebook : commune de Soppe le Bas

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 17h00 à 19h00
Mercredi : de 08h30 à 11h30
Vendredi : de 10h00 à 12h00
Permanence **du maire et des adjoints sur rendez-vous**

Dépôt légal : 8 septembre 2022

Directeur de publication : Jean-Julien WEISS

Responsable communication : Brigitte WALTER

Imprimé par : Doller Graphiques

Ne pas jeter sur la voie publique



"Par amour, une fleur donne sa beauté pour égayer son entourage"

Pascal Sylvestre



Rappel déchèterie mobile

La déchèterie mobile stationnera à Soppe-Le-Bas sur le parking de l'ancienne mairie, le lundi 24 octobre de 12h00 à 15h00 et le mardi 27 décembre de 16h00 à 19h00.



LES CHRONIQUES DE SÉCURINOS

LES INONDATIONS : Que d'Ô, que d'Ô, l'essentiel c'est de pouvoir s'en protéger et à temps !

Les inondations : vaste sujet et surtout triste souvenir pour notre village. 2016 et 2018 beaucoup s'en rappellent !

Au niveau mondial, les inondations constituent la catastrophe naturelle la plus fréquente. En France, ce risque naturel concerne plus de 13 000 communes, dont 300 grandes agglomérations, il touche près d'un habitant sur quatre et un emploi sur trois.

Crue et inondation : de la suite dans les idées !

Qu'est-ce qu'une crue ? Une crue est un phénomène caractérisé par une montée plus ou moins rapide du niveau d'eau. C'est généralement un phénomène météorologique qui est à l'origine des crues. Cette manifestation est liée à plusieurs facteurs naturels qui sont : la quantité d'eau reçue ; le ruissellement qui dépend de la nature du sol, de son occupation, et de l'intensité de l'épisode pluvieux ; le temps nécessaire à une goutte d'eau pour rejoindre l'exutoire ; la propagation de l'onde de crue, qui est fonction de la structure du lit (notamment de la pente)

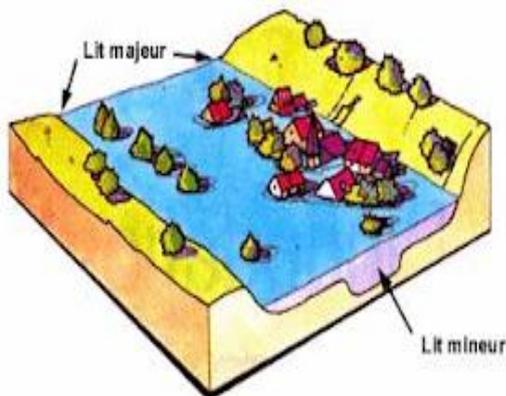
Qu'est-ce qu'une inondation ? La crue peut se traduire par un débordement du lit mineur, on parle alors d'inondation. Plus largement, une inondation est définie comme la submersion par l'eau d'une zone généralement émergée.

Les inondations sont classées selon une typologie.

Ainsi se distinguent

- Les **inondations par débordement direct (schéma1)**, qui sont les inondations les plus courantes. Elles peuvent être rapides (crues torrentielles) ou lente (crues de plaine).
- Les **inondations** peuvent aussi être provoquées par l'**accumulation d'eau ruisselée (schéma2)**. Ceci survient lorsque la terre, déjà gorgée d'eau, ne peut plus absorber l'eau de pluie. Ce phénomène survient le plus souvent dans les zones urbanisées où le sol a été imperméabilisé (bitume, construction, etc.)
- En bord de mer, les **inondations** dites **submersions marines** surviennent généralement de la conjonction de fortes vagues et de marées hautes, particulièrement lors de fort coefficient de marée.
- D'autres types d'inondations existent mais ceux-ci sont moins fréquents et plus complexes à décrire (inondation par remontée de nappe, par fonte de neige, **Fonte des glaces, montée des eaux.**

1. Par débordement direct d'une rivière qui touche des vallées entières



2. Par accumulation d'eau ruisselée





Comment réagir face à une inondation ?

L'alerte inondation



En cas d'inondation, l'alerte peut être transmise par différents canaux :

- Radios locales (France info, France Bleu...) via radio ou applications dédiées sur le téléphone portable
- Sirènes communales ou du Réseau National d'Alerte, message diffusé par haut-parleur dans les rues du village
- Alerte reçue par sms (automates d'appel ou « Alerte citoyens », services d'assurance).

Les réseaux sociaux sont aussi un bon moyen de se tenir informé en temps réel. Le compte twitter dédié du Ministère de l'Intérieur [@Beauvau_Alerte](#) et le compte de votre préfecture publient des points réguliers sur la situation en amont et pendant une crise.

limiter les conséquences pendant une inondation

Avant la crise :

- N'allez pas chercher les enfants à l'école, c'est l'école qui s'occupe d'eux dans le cadre d'un plan particulier (en cas d'inondation rapide).
- Établissez une liste des biens : papiers personnels, factures, photos, actes notariés... Il est conseillé de numériser en amont ces papiers importants et de les sauvegarder dans un drive accessible d'où que vous soyez. Si ce n'est pas possible, rangez-les à l'abri.
- Surélevez tous les équipements et biens sensibles (meubles, machine à laver, télévision, etc.). Anticipez bien le temps nécessaire pour cette étape sans vous mettre en danger.
- Coupez votre compteur électrique, votre compteur à gaz. Vérifiez que le bouchon de votre citerne de fuel est bien fermé.
- Fermez les portes, les fenêtres, les soupiraux et les aérations.
- Installez les sacs de sable ou les batardeaux prévus pour empêcher l'eau d'entrer.
- Si vous n'avez pas d'endroit où vous mettre à l'abri, évacuez les lieux avant qu'il ne soit trop tard. N'attendez pas que les accès soient coupés. S'ils le sont, ne franchissez jamais un barrage, une rivière même si elle paraît peu profonde. La force de l'eau vous entraînerait. Ne la sous-estimez pas et ne vous surestimez pas ! La plupart des victimes des inondations meurent noyées, souvent dans leurs voitures.
- Pensez à vos voisins et vérifiez que les personnes âgées ou handicapées ont pris leurs dispositions.

Pendant la crise :

- Dirigez-vous dans la zone refuge repérée dans votre logement ou dans les étages, en emportant avec vous les objets qui n'y sont pas encore et que vous avez préparés à cet effet. Vous pourrez ainsi attendre les secours dans les meilleures conditions.
- Ne téléphonez pas inutilement afin de laisser les lignes libres pour les secours, sauf pour demander vous-même de l'aide.
- N'allez pas chercher votre voiture dans le garage / parking.
- Quittez les lieux à la demande des autorités ou des secours.
- N'allez pas à pied ou en voiture dans une zone inondée ; vous iriez au-devant du danger, même si vous connaissez bien les lieux, ils sont différents sous l'eau, des pièges jalonnent votre chemin (plaques d'égout soulevées, embâcles divers).

Après la crise :

- Contactez rapidement votre assureur et ses services d'assistance éventuels selon votre garantie.



Sources documentaires :



C'était il y a 100 ans (3/4)

1922. Les élus avaient encore à régler des problèmes budgétaires datant de la guerre. Pendant la guerre, le village dépendait de la perception de Dannemarie, et des sommes qui y avaient été payées se retrouvaient comme restes à recouvrer au nouveau budget. Il était très difficile aussi de trouver exactement le montant total des sommes encore à payer, vu que beaucoup de personnes avaient payé en francs la même somme exprimée en marks.

Ainsi cette délibération du 15 juin : « Le conseil municipal décide l'annulation des sommes désignées ci-après datant de l'exercice 1914. Ces sommes sont jusqu'à présent portées comme restes à recouvrer dans le compte de la perception ancienne (Alsace occupée par les Allemands jusqu'à l'armistice). Elles sont au contraire portées comme encaissées par la perception française (Alsace occupée par les Français depuis 1914 – voir la vérification des comptes de 1920). »

Et cette autre du 22 novembre : « M. Joseph Guittard, cultivateur à Bretten, a acheté du bois en 1914 dans la forêt communale se Soppe-le-Bas, qu'il a payé pendant la guerre à la perception de Traubach-le-Haut. Après la guerre il était obligé de payer le même bois une deuxième fois à la perception de Burnhaupt-le-Haut (voir les deux quittances annexées). Donc il est justifié de rembourser une fois la somme de 25 francs à M. Guittard. »

A cette époque le conseil municipal s'occupait aussi des questions sociales, et devait trouver une solution pour les personnes en difficulté. La commune versait ainsi une allocation de 2,25 francs par jour à Louis Erhard pour l'entretien de l'indigente Catherine Erhard. Renck Vincent percevait la même somme pour l'entretien du pauvre Martin Pierre. Pour Gravey Cécile, la commune a réussi à la placer à Rouffach, et payait la quote-part se montant à 430 francs. C'est aussi la commune qui fixait le taux de l'allocation pour famille nombreuse et pour les femmes en couches, ainsi que la prime d'allaitement.

Il y a eu le dossier Marie Jung, que le conseil a examiné minutieusement : « La personne en question est née le 25.1.1872 à Soppe-le-Bas comme idiote, mais elle est bien développée et capable de travailler. » Or voici que sa mère, veuve, décide d'aller s'installer chez sa deuxième fille, Catherine, qui vient de perdre son mari, à Burnhaupt-le-Haut ; elles ont placé « l'idiote » à l'Hospice Départemental à Colmar, et demandent à la commune la prise en charge des frais. Le conseil prend en considération que la famille possède des biens : maison, champs, prés, etc., que la personne en question est déjà héritière des biens de son père, et qu'elle héritera, avec sa sœur, des biens de sa mère. « Si la famille avait adressé une demande à la commune, celle-ci aurait pu faire les recherches en temps utile pour trouver un asile convenable soit dans une famille soit dans un établissement, où en échange de sa fortune elle aurait été soignée pour la vie. » Il refuse donc de faire payer les frais d'entretien par les contribuables de la commune. (à suivre)



André Deyber

Echos et travaux du village



Les 11 et 12 juillet, Soppe-le-Bas a accueilli 6 jeunes de Créaliance.

Créaliance organise durant l'année deux chantiers jeunes dans les communes de la CCVDS avec des ados de 11 à 17 ans. En échange de ces chantiers les mairies versent une subvention qui permet aux jeunes qui ont participé de réaliser soit une grande sortie soit un mini séjour gratuit.

Le projet vise à permettre à chaque jeune de découvrir et participer à la vie locale, d'être valorisé dans son travail, de rencontrer et d'échanger avec d'autres jeunes.

Lors de ces échanges, nous en profitons pour les sensibiliser sur le monde du travail mais aussi sur l'environnement qui les entoure. Ces actions permettent d'échanger avec des professionnels et de découvrir différentes choses et petits travaux.



Créaliance

Balayage !

La balayeuse effectuera un nettoyage des chaussées du village cet automne. Nous vous demandons de ne pas stationner sur la chaussée et sur les trottoirs durant cette journée. La date d'intervention vous sera communiquée ultérieurement.



Nous vous prions de bien vouloir respecter cette consigne.

« La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains »

Merci pour votre compréhension.

Journée Citoyenne !

Elle aura lieu le samedi 24 septembre 2022. Rendez-vous à 8h derrière la nouvelle mairie. Par votre présence vous participez à l'embellissement de votre village ! Inscription jusqu'au 20 septembre.



Nouveauté chez IMAGIN'HAIR Coiffure - Esthétique - Barbier - Prothèse capillaire

Ayant à cœur d'être à jour sur les dernières tendances et technologies, vous pouvez découvrir chez Imagin'hair le lissage brésilien et les soins botox capillaire.

En effet, le lissage est un excellent moyen de discipliner les cheveux et réduire leur volume. Vous aurez une chevelure parfaitement lisse et une brillance éclatante.

Les soins botox capillaire sauront également vous surprendre par leurs résultats aux effets miroir et au toucher exceptionnel.

Nous vous proposons également la panoplie traditionnelle de prestations autour de la beauté et du bien-être pour les femmes, les hommes et les enfants.

Un salon de coiffure

Emilie et Olga, coiffeuses expérimentées, accueillent leurs clients dans notre salon chaleureux où l'espace est dédié au bien-être.

Venez découvrir la coiffure qui vous ressemble. Toutes les prestations seront aux rendez-vous : coupe, couleur, balayage, brushing, lissage...

Une large gamme de produits capillaires est à votre disposition selon vos besoins et envies, de la coloration traditionnelle en passant par la coloration sans ammoniaque au 100 % végétal.



Espace barbier

Au plus grand bonheur de ces chers messieurs, en plus d'être un salon de coiffure, IMAGIN'HAIR c'est également un espace barbier.

Venez profiter d'un moment de détente, rien qu'à vous.

Taille de barbe ou simple entretien, vous découvrirez un réel moment de relaxation



Institut d'esthétique

Nos esthéticiennes, Kim et Anaïs, sauront vous choyer, en vous proposant des services de soins visage et corps, des épilations, du rehaussement de cils et de l'onglerie.

Elles seront là également pour vous maquiller lors de vos grands événements.

Les produits utilisés en soins sont 100 % bio

Prothèse capillaire

Agréée par la CPAM, Julie saura vous accompagner pour le choix de votre prothèse capillaire.

A l'écoute de vos besoins, une large gamme vous

est proposée en institut ou à domicile.

Julie sera à vos côtés pour cheminer dans cette parenthèse de vie.

Y ALLER

IMAGIN'HAIR, 30A rue Principale à Soppe-le-Bas – rendez en ligne sur Planity.com ou par téléphone au 03.89.26.95.23.

Jérôme MULER

Manifestations et Associations

Marché autour du stammtisch !

Le « Comité des Fêtes » en partenariat avec des associations du village vous propose tous les dimanches matin de mai à octobre « le Marché autour du Stammtisch » piloté par le « Comité des Fêtes ».

Nous souhaitons qu'à travers ce marché qui se déroule dans la pure tradition alsacienne, les personnes habitant dans le secteur puissent se rencontrer en toute

convivialité et profitent de ces moments d'échanges, discutent, tout en prenant le temps de découvrir les produits locaux proposés par les artisans, commerçants, artistes, etc.

La nouveauté de cette année consiste dans le fait que chaque dimanche, un repas différent est proposé par les membres des diverses associations du « Comité des Fêtes » avec évidemment, la tarte flambée qui est à l'honneur.

Nous clôturerons cette édition le dimanche 2 octobre avec un Stammtisch organisé par « Les Vergers du Soultzbach ».



Le Ciné Dans le Pré du 13 e 14 août 2022 !!

La tête sous les étoiles, un écran géant, de bons films, du popcorn, ajoutez de quoi se désaltérer, le tout organisé par le « Comité des Fêtes ».

C'est à la tombée de la nuit le 13 août que le grand écran s'est allumé avec en préambule un film culte pour petits et grands enfants. Assis sur les bottes de paille, dans le pré, les spectateurs ont pu savourer la magie du 7^{ème} art en plein air.

C'est avec les étoiles filantes présentes en nombre dans le

ciel ce soir-là que s'est achevé le deuxième Festi'Val du cinéma de Soppe-le-Bas.

Un Festi'Val bien réussi grâce aux bénévoles des associations qui depuis plusieurs mois préparent cette manifestation.

Le côté technique a été mené de main de maître par Vivien et Alexis et leur entreprise « Wolf Sound Tech » spécialisés dans l'art de la scène.

L'ensemble des responsables et toute l'équipe des bénévoles sont fiers de cette 2^{ème} édition.

Merci à toutes les personnes qui sont venues partager ces deux soirées



Brigitte WALTER

Flore et loisirs

Section citoyenne

Bûcher du 25 juin !

24 juin...le solstice d'été...le jour le plus long de l'année, celui où le soleil est au plus haut, celui qui depuis la nuit des temps est marqué par l'embrasement de grands feux pendant la nuit.

25 juin...le jour où « la Section Citoyenne » de « Flore et Loisirs » a perpétué cette tradition.

Et de quelle belle manière ! La buvette et la restauration ont été prises d'assaut par la foule et n'ont pas désempilé de toute la soirée. L'animation musicale a été assurée avec brio par la société « Wolf Sound Tech » avec un DJ survolté qui a déchaîné la foule qui s'est bien moquée des caprices de la météo.

Et le bûcher ? Fier dans son pré, érigé patiemment pendant des semaines par de conscrits aguerris, le bûcher a attendu 22 heures pour sa mise à feu. Il s'est enflammé sous les applaudissements du public, défiant la pluie et le vent.

La section citoyenne remercie tous les participants, fêtards, bénévoles, qui ont assuré la réussite de cette folle soirée, en s'excusant de ne pas avoir su éviter la douche finale.

Que de souvenirs à se raconter !



Brigitte WALTER



D'éminents jeunes sportifs soppois, Timéo MULLER , Léa et Pierre VELOTERI champions de judo, ont été félicités avec remise de médailles par M. Jean-Julien WEISS, Maire de Soppe-le-Bas.



Section Citoyenne « Bilan du bûcher »

Vendredi 2 septembre la « Section Citoyenne » a fait son bilan de la manifestation « Bûcher » qui a eu lieu au mois de juin.

Un peu plus de trente adhérents ont participé à des échanges vifs, utiles et pertinents qui nous permettront dans le futur d'être encore plus performants.

Cette soirée s'est prolongée autour de quelques tartes flambées dans une ambiance conviviale. N'hésitez pas à nous rejoindre pour de nouvelles aventures.

Contacts :

Jean-Julien WEISS au 06 68 53 82 31 ou

Brigitte WALTER au 07 70 52 34 65



Section peinture

La saison « peinture reprendra son activité le 12 septembre 2022

Deux options s'offrent à vous :

- Forfait journée de 09h30 à 17h00 pour 20€
- Forfait demi-journée de 14h00 à 17h00 pour 10€

Vous êtes tenté ?

Contactez Michèle LUPORI responsable de la section peinture au 06 06 40 32 14.



Université Populaire du Rhin - Yoga

Découvrez les activités du second semestre proposées dans notre antenne de Soppe-le-Bas
([Commune de Soppe-le-Bas](#))

Les cours démarreront le lundi 26 septembre dans la salle communale

17, rue du Lauragais.

- Yoga avec Dominique REMY à partir du 26 septembre à 18h15
- Yoga avec Dominique REMY à partir du 26 septembre à 19h45

Infos et inscriptions pour l'antenne de Soppe-le-Bas

<https://www.universitepopulaire.fr/.../soppe-le-bas-23.html>

[#1jour1antenne](#)



Rétrospectives sur les activités de cet été



Matinées
entretien
et
plantation
de plantes
aromatiques



Greffes en écussons et taille au vert sur fruitiers



STAMMTISCH du 05 juin 2022



L'association vous remercie de votre soutien et vous donne rendez-vous le 02 octobre pour le dernier STAMMTISCH de l'année.

Le Président Frédéric CLARDON

Marché-Foire ST VINCENT - 34^{ème} édition

Nous souhaitons remercier tous les habitants de Soppe-le-Bas pour le respect des arrêtés municipaux et leurs contraintes qui ont contribué à la réussite de cette magnifique journée, marqué par une superbe ambiance

Merci encore à vous tous pour la réussite de notre 34^{ème} édition.

Week-end de la Chance octobre 2022

Moment incontournable et attendu des habitués mais aussi des amateurs, le week-end de la chance d'octobre aura lieu le 15 et 16 octobre prochain.

Venez nombreux pour tenter votre chance et peut-être remporter un lot !

Nous comptons sur votre présence pour soutenir l'action de vos Sapeurs-Pompiers en faveur des secours de proximité.

L'Amicale vous réserve de nombreux lots qui sauront vous ravir.

L'ouverture des portes se fera à partir de 19 heures 30 le samedi et 13 heures 30 le dimanche.

Pour l'Amicale de Sapeurs-Pompiers du Vallon du Soultzbach



Le président Jérôme WEISS

Danse Country



HI HA ! Les amis



Les cours de danse Country reprennent dès septembre dans la salle communale de notre village.

Les horaires sont les suivants, tous les jeudis à compter du 8 septembre 2022 :

- ❖ De 17 H 00 à 19 H 00 Niveau intermédiaire
- ❖ De 19 H 00 à 20 H 00 Niveau débutant

Pour celles et ceux qui veulent franchir le pas venez-vous initier à cette discipline le jeudi 15 septembre 2022 à 19 H 00. Ce cours est gratuit et sans engagement.



Les NEWS : Afin de mieux porter cette passion dans la plus belle vallée du monde et de mieux répartir notre action sur le territoire, nous vous annonçons **l'ouverture de cours de danse Country à SICKERT.**

Rendez-vous tous les lundis à compter du **5 septembre 2022** dans la salle communale de Sickert de 17 h 00 à 19 h 00 pour tous niveaux.

Le Président : Edmond ALTER

Créaliance



Nouveau chez Créaliance ! Le LAEP s'installe à SOPPE LE BAS.

La Bulle d'Air, Lieu d'Accueil Enfants Parents, vous propose un espace pour échanger, respirer et se retrouver en famille.

Pour les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte membre de la famille, futurs parents ou assistantes maternelles.

Rendez-vous tous les 15 jours en semaine impaire de 15h à 17h à l'accueil de loisirs périscolaire de SOPPE LE BAS, 16 rue du Lauragais.

Sans inscription, arrivée possible tout au long de la séance.

Pour tout renseignement, accueil Créaliance 2 rue de l'Ecole Masevaux Niederbruck, 03.89.82.43.12



Nouvelles du Syndicat Intercommunale d'Eau Potable

En ces temps « chauds » : quelques nouvelles du SIAEP DOLLER.

Notre demande de remise en service du puits 4 a été acceptée par l'ARS. Depuis les analyses sont venues confirmer le retour à la conformité du mélange des 4 puits.

Les volumes pompés sont importants 4000 à 5000 m³/j pour 15 à 18 heures de pompage dans les puits. En 1 mois le toit de la nappe a baissé de -4.20 à -4.40m. Pas d'inquiétude à ce stade mais nous restons vigilants et suivons ces paramètres au jour le jour.



- Grand réseau 15 à 17 heures de rechargement du réservoir de Guewenheim. Nous continuons d'apporter du secours à la CCTC pour Thann (1000 à 1500m³/Jour).
- Petit réseau : 12 à 14 heures de rechargement du réservoir de Mortzwiller (1000m³) avec secours de 300m³/j pour Rougemont.

Le débit de la Doller est passé en dessous des plus bas niveaux connus. (30 Litres/seconde)
Un lâché d'eau depuis Alfeld a permis une légère remontée de la nappe à partir du 11 Août ainsi qu'un débit de la Doller à 70-80 litres seconde.

François JENNY

PLUi



Le nouveau **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** est approuvé ; vous pouvez à présent consulter les documents sur le site internet de la CCVDS : <https://www.cc-vallee-doller.fr/documents-durbanisme/>

Plus d'information contactez le service urbanisme de la Communauté de Communes au 03.89.38 81.75

La Fibre

Bientôt le lancement de la commercialisation de la fibre optique pour la Vallée de la Doller et du Soultzbach !

3 600 logements et locaux professionnels sont désormais éligibles à la fibre optique FTTH "Fibre optique jusqu'à l'abonné" réparties dans les communes situées entre Lauw et Sewen.

À savoir avec la fibre : **les prix de votre abonnement ne changent pas, vous avez le choix de l'opérateur, le passage à la fibre n'est pas obligatoire.**

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la CCVDS :

<https://www.cc-vallee-doller.fr/la-fibre-optique/>

D'ici fin 2022, les 15 communes seront raccordées, soit plus de 7480 logements !



Hommage

Le complexe sportif de Masevaux-Niederbruck porte désormais un nouveau nom !

C'est en présence d'élus, de la famille et d'amis de l'ancien Président de la CCVDS Roger GAUGLER (2002-2014) venus nombreux que le Président Christophe BELTZUNG a dévoilé la plaque portant désormais le nouveau nom : **"Complexe Sportif Roger GAUGLER"**.

Un geste symbolique mais fort, pour honorer la mémoire de Roger Gaugler qui a tant œuvré pour la collectivité durant toutes ses années.



Bon à savoir !

Nom prénoms sur votre boîte à lettres

Est-il obligatoire de mettre son nom sur sa boîte à lettres ?
Si votre logement a été construit après 1979, vous êtes dans l'obligation de posséder une boîte à lettres normalisée avec votre nom minimum. Le numéro de votre habitation doit également être lisible. Même si c'est une obligation, c'est également un devoir.



Le SMICTOM-de-la-zone-sous-vosgienne-



Aujourd'hui le SMICTOM arrive sur Facebook et Instagram. Nous partagerons ici notre actualité, des conseils de tri, des conseils pour réduire ses déchets, Pour avoir les bons gestes au quotidien. Mais surtout n'oubliez pas qu'avec moins de déchets on vit mieux !



Pass'Sport !



Bénéficiez de - 50 euros pour vous inscrire dans un club sportif éligible à la rentrée !

Qui est concerné :

Les jeunes entre 6 et 30 ans bénéficiaires soit de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et les étudiants boursiers !

Pass'Sport, faites entrer le sport dans votre vie !

Plus d'informations : <https://sports.gouv.fr/pass-sport>

L'ouverture fin août d'un nouveau Portail Pass'Sport, permettra aux jeunes et aux familles éligibles de récupérer leur code s'ils ne l'ont pas reçu par email ou s'ils l'ont perdu.

Dépôt de déchets verts

Le dépôt est ouvert les samedis de 9h00 à 17h00.

Les gravats sont interdits.

Il sera fermé aux véhicules du 3 décembre 2022 au 11 mars 2023,

Et restera accessible à pied.



Heure d'hiver

Le changement d'heure d'hiver 2022 a lieu dans la nuit du samedi 29 octobre au dimanche 30 octobre 2022. À 3 heures du matin, il sera 2 heures. On gagnera 1 heure de sommeil.

INFO GENDARMERIE DU HAUT-RHIN

MISE EN GARDE URGENTE

Escroquerie par téléphone !!

Depuis un certain temps, les centres d'appels d'urgence (17) de la gendarmerie et de la police du département sont destinataires de nombreux appels de citoyens déclarant les mêmes propos.

Les requérants sont contactés par téléphone par une personne se disant être « gendarme » ou « policier »

Il leur déclare avoir interpellé des individus ayant piraté leurs comptes bancaires pour de fortes sommes d'argent.

Ledit enquêteur les met ensuite en relation avec, soi-disant, le service opposition de leur banque.

Ce service leur demande la confirmation de leurs numéros de carte et du compte bancaire pour faire la fameuse opposition.

Dans le doute, les victimes communiquent leurs numéros de carte bancaire et de compte.

Nous vous confirmons qu'il s'agit d'une escroquerie.

Ne donnez jamais aucune information au téléphone. Les services de police ou de gendarmerie ne demanderont jamais aucunes coordonnées bancaires.

En cas de doute, contactez votre banque.

Si vous avez été victime de cette escroquerie, faire immédiatement une réelle opposition après de votre banque et vous rendre dans la gendarmerie ou commissariat donc vous dépendez pour faire une déposition.





Naissance

Charlie, Yann, Louis le 30 juin 2022,
fils de Dylan BERTHELIER et de Marine GUEVENEUX.



Manifestations à venir !

17 au 18 septembre
Inauguration du
parcours historique
journées du Patrimoine
organisé par la section
Histoire et Patrimoine de
Flore et Loisirs

24 septembre Journée
Citoyenne



2 octobre
marché autour du
Stammtisch
organisé par
les Vergers du
Soultzbach
Restauration sur place

15 et 16 loto organisé par l'Amicale
des Pompiers
Au foyer rurale du Haut-Soultzbach

11 novembre St Martin
6 novembre St Nicolas
Organisé par L'APVS
Au Haut-Soultzbach

11 décembre
Soppe en lumière
Organisé par le
cômité des fêtes

Confiture poire !

Ingrédients

- 2 kg de poires épluchées
- 1 kg sucre gélifiant spécial confiture.
- 1 c à soupe d'arôme vanille liquide
- Le jus de 2 gros citrons ou 3 petits pour maintenir la couleur.
- 2 sachets de VIT PRITT (Géifiant pour confiture au rayon sucre)

Eplucher les poires, les couper en morceaux. Ajouter immédiatement le jus des citrons pour préserver une belle couleur claire.

Mettre la préparation sur feu sans rajout d'eau, laisser mijoter 30 à 40 minutes. Ajouter le VIT PRITT par petites quantités, écumer si besoin et cuire 10 minutes à feu doux.

Mixer 10 à 20 secondes

Transvaser très chaud dans les pots.

Brigitte WALTER

Recette de saison !

